



AEF Dépêche n°567329 - Paris, le 29/08/2017 12:35:00

- Sécurité privée -

- 217.114.201.5 - www.aef.info

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

Les filières de la sécurité et de la défense au cœur de l'université d'été du Medef : trois questions à Jean-Marie Dumon

Par Marc-Antoine Bindler



Le capitaine de vaisseau Jean-Marie Dumon, secrétaire général du comité de liaison Défense-Medef

Comité de liaison Défense-Medef

année, "du contexte, mais aussi du dynamisme des entreprises de ces filières". "L'objectif [...] est d'être un forum de rencontre entre chefs d'entreprise [...]. Il s'agit de partager des problématiques de sécurité, des enjeux technologiques et d'innovation".

Les filières de sécurité et de défense sont mises à l'honneur lors de l'édition 2017 de l'université d'été du Medef, qui se tient sur le campus d'HEC, à Jouy-en-Josas (Yvelines), les mardi 29 et mercredi 30 août 2017. Un "espace innovation" de 400 mètres carrés vise en particulier à "sensibiliser les acteurs économiques à l'intérêt d'investir et de mettre des innovations technologiques au service des entreprises des filières de sécurité et de défense", explique à AEF le capitaine de vaisseau Jean-Marie Dumon, secrétaire général du comité de liaison "défense" du Medef. Un choix qui tient, selon lui, cette

AEF : Le Medef a choisi cette année de mettre à l'honneur les filières de la défense et de la sécurité au sein de l'"espace innovation" de son université d'été. Pourquoi ce choix ?

Jean-Marie Dumon : L'espace innovation est un événement dans l'événement de l'université d'été. Chaque année, une filière entrepreneuriale est mise en avant par le Medef – comme le tourisme l'année dernière ou la santé il y a deux ans. Cette année, le comité de liaison "défense" du Medef a proposé de valoriser les entreprises travaillant dans ces deux secteurs et la présidence du Medef a décidé de retenir cette idée. J'y vois plusieurs raisons : il y a d'abord le contexte, la responsabilité du Medef vis-à-vis de ce contexte, et aussi le dynamisme des entreprises de ces filières. Il y a aussi leur poids économique : l'industrie de défense représente un chiffre d'affaires annuel de plus de 15 milliards d'euros, avec plus de 200 000 emplois pour 4 000 ETI et PME, et une dynamique à l'exportation qui représente 20 % du total des exportations nationales.

Dans la sécurité, la technologie monte en gamme, et la filière industrielle réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'export. Là aussi, les entreprises de toutes tailles se développent – on en compte plus de 1 000 – avec des emplois directs en forte progression et un chiffre d'affaires qui est, selon le périmètre pris en compte, au moins équivalent voire supérieur à celui des entreprises

de défense. D'autre part, les technologies d'innovation utilisées dans les deux filières sont complémentaires. Quand on parle cybersécurité, on parle aussi cyberdéfense, par exemple.

AEF : Quel est l'objectif de cet "espace innovation" ?

Jean-Marie Dumon : Il s'agit d'un espace physique de présentation et d'illustration d'innovations dans les domaines de la défense et de la sécurité réparti sur plus de 400 mètres carrés. Nous aurons un cycle de trois conférences dédiées sur des aspects de l'innovation de défense et de sécurité : la première sur la notion de "Safe City", la deuxième sur l'intelligence artificielle, la troisième sur l'homme "augmenté". L'objectif du Medef, pour son université d'été, est d'être un forum de rencontre entre chefs d'entreprise, qui vont pouvoir débattre, écouter, "benchmarker" en interprofessionnel sur des problématiques communes aux entreprises de défense et de sécurité, ainsi que d'autres filières. Il s'agit de partager des problématiques de sécurité, des enjeux technologiques et d'innovation.

Un autre aspect de cet événement tient dans la sensibilisation des acteurs économiques à l'intérêt d'investir et de mettre des innovations technologiques au service des entreprises des filières de sécurité et de défense. Nous allons beaucoup insister sur la notion de dualité technologique : historiquement, les technologies militaires tiraient les technologies civiles vers le haut, comme avec l'invention de l'internet, alors qu'aujourd'hui le paysage est beaucoup plus équilibré. Il y a un émiettement généralisé de l'innovation et les technologies civiles ont besoin d'être capitalisées très rapidement dans l'environnement de la défense ou de la sécurité. C'est une sorte de front renversé qu'il est intéressant d'analyser.

AEF : Vous êtes secrétaire général du comité de liaison défense du Medef. Quel est votre rôle et celui de cette instance ?

Jean-Marie Dumon : Je suis officier dans la marine nationale, détaché dans le cadre d'un partenariat entre le ministère des Armées et le Medef. Mon rôle est d'animer la relation entre le ministère et le monde de l'entreprise. Avec une salariée du Medef, nous formons le secrétariat permanent d'un comité de liaison qui travaille à temps plein, principalement sur les enjeux de l'économie de défense mais aussi sur tous les enjeux qui font sens en matière de ressources humaines, comme la réserve militaire et la reconversion des militaires. C'est un dispositif original mais c'est le travail habituel du Medef : produire en commissions thématiques.

Ce partenariat est utile à la fois au ministère des Armées et au Medef, car nous travaillons pour faire progresser ces sujets en complément des institutionnels. Sur les sujets économiques, l'espace innovation nous en donne une bonne illustration. Nous travaillons aussi sur la question de l'achat public. Le ministère des Armées est le premier acheteur public de l'État, avec 14 milliards d'euros par an qui vont vers les entreprises. C'est donc un sujet d'intérêt pour le Medef qui réfléchit à comment mieux travailler, comment simplifier les marchés publics et faire en sorte de développer le "sourcing".

Les sujets d'innovation et d'investissement sont des sujets d'attention majeurs, autant pour les entreprises françaises ou exerçant des activités en France, que pour le ministère. Il s'agit de disposer d'entreprises capables de produire des matériels de la meilleure des qualités ainsi que des PME stratégiques, des ETI dynamiques, qui tiennent le coup face à la concurrence.